

Pouvoir d'emprunt

La taxe fédérale sur les boissons alcooliques est un autre facteur qui défavorise le secteur touristique. Je ne suis pas ici pour défendre ou condamner le rôle que jouent ces boissons dans ce secteur. C'est un fait auquel nous ne pouvons rien changer et cet aspect du tourisme dans notre pays contribue sans doute à y attirer les voyageurs en grand nombre.

Examinons aussi le secteur de l'hôtellerie. Ce sont là des services que frappent durement les diverses taxes gouvernementales. Avec votre permission, monsieur le Président, je termine dans un instant. Le gouvernement a souvent tendance à prélever des taxes à gauche et à droite pour recueillir des fonds qu'il dépense à mauvais escient. Je vous remercie de votre patience, monsieur le Président.

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Monsieur le Président, c'est avec un vif plaisir que j'interviens dans ce débat au sujet d'un autre projet de loi d'emprunt. Il n'y a pas si longtemps que le gouvernement nous en a présenté un. Avec le projet de loi C-151, il demande à la Chambre l'équivalent de 14.7 milliards. Il s'agit, monsieur le Président, d'un montant presque incroyable quand on sait que le gouvernement a présenté au cours de la présente session du Parlement sept demandes du même genre. Les libéraux ont requis des pouvoirs d'emprunt de 12 milliards de dollars, de 14 milliards, de 6.6 milliards, de 7 milliards, de 4 milliards et de 19 milliards de dollars en vertu, respectivement, des projets de loi C-30, C-59, C-111, C-125, C-128 et C-143 et ils nous demandent maintenant un autre pouvoir d'emprunt de 14.7 milliards. Cela fait un total de 61.6 milliards au cours de la même session, ce qui constitue un montant vraiment incroyable.

Le gouvernement prévoit que cette année le déficit s'établira à 31.3 milliards environ, mais pouvons-nous croire à ce chiffre compte tenu des changements qui sont effectués depuis un an? Nous nous souvenons tous, j'en suis persuadé, des 200 millions de dollars qui ont été ajoutés au budget, pour tirer d'affaire le ministre des Finances (M. Lalonde) accusé d'avoir divulgué certaines dispositions du budget. En outre, monsieur le Président, le gouvernement a déclaré que ses besoins financiers s'établissaient à 26.7 milliards, et, le 1^{er} avril de cette année, il avait encore un pouvoir d'emprunt de 16 milliards non utilisé, ce qui signifie que ses besoins réels sont de 10.7 milliards. Pourtant, le ministre nous a dit qu'il avait besoin d'une marge de 2 milliards cette année en cas d'imprévus. Il ne nous dit pas vraiment quels sont ces imprévus. Il veut en outre un excédent de 2 milliards de dollars pour l'année prochaine au cas où cette somme serait nécessaire, et nous ignorons au juste à quelles fins il entend utiliser cet argent. Certains indices laissent cependant présager qu'on assistera à une vente massive de devises canadiennes. Cela n'augure rien de bon pour nous. Si le gouvernement doit emprunter de l'argent au cas où cette menace se matérialiserait, cela signifie que notre situation sera précaire l'année prochaine.

Je crois que l'on peut dire sans exagérer, monsieur le Président, que le gouvernement n'a plus aucune maîtrise sur ses dépenses. Selon moi, il ignore quel sera au juste son déficit cette année. En outre, je doute qu'il ait planifié un véritable plan de dépenses; il se contente d'espérer que la relance économique aux États-Unis sera assez forte pour entraîner une reprise chez nous.

Les dépenses gouvernementales dépassent l'entendement, monsieur le Président. On nous dit que le gouvernement a dépensé 12 millions de dollars pour l'achat de deux bombardiers à eau pour le Yukon et, dans cette région, la majorité des incendies se produisent lorsque la plupart des lacs sont encore gelés. Nous aimerions savoir à quoi ces bombardiers à eau serviront. Peut-être des ministres libéraux s'en serviront-ils pour des excursions de pêche au Yukon. A l'approche des élections, les libéraux profiteront de ces petits avantages au cas où ils ne seraient pas réélus.

On a parlé récemment, en comité, monsieur le Président, de certaines des dépenses inutiles de l'Agence canadienne de développement international. L'année dernière, le gouvernement de l'un des pays en voie de développement a demandé une avance de \$20,000 sur un prêt qu'il devait recevoir du gouvernement canadien. Le gouvernement canadien a-t-il avancé les \$20,000 à ce pays? Bien sûr que non. Il lui a avancé \$250,000, sans que personne sache pourquoi. Le sous-ministre suppléant dit qu'il n'y a pas d'explication. Plus de 8 millions de dollars ont été affectés ainsi l'an dernier. La liste s'allonge indéfiniment. Petro-Canada, ce droit de regard sur l'industrie pétrolière dont les capitaux d'investissement tournent autour de 7 milliards de dollars, a eu l'an dernier des recettes de 10 millions. C'est incroyable. Cette société pétrolière qui est censée appartenir au secteur privé baigne dans la bureaucratie. Ce ne sont peut-être que des conjectures, monsieur le Président, mais je ne serais pas étonné de voir éclater d'ici cinq à six ans, le plus grand scandale de notre histoire à cause de la façon dont le gouvernement aura dirigé Petro-Canada.

• (1640)

Comment en sommes-nous venus à ce gaspillage et à cette dilapidation d'argent par le gouvernement dont la main droite ignore ce que fait la main gauche? A cause de plusieurs facteurs. Il y a d'abord le Programme énergétique national. Personne ne croit vraiment que le Programme ait été utile. On le sait non seulement à lire les journaux, mais à parler avec les banquiers et les investisseurs de nombreuses parties du monde. Je suis allé en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis au cours des trois derniers mois et partout les gens répètent la même chose. Ils ont exprimé leur opinion au gouvernement qui n'a pas voulu en informer la Chambre. Ils lui ont dit de se débarrasser du Programme énergétique et de l'Agence d'examen de l'investissement étranger s'il voulait attirer des capitaux d'investissement. Le gouvernement sait cela.

M. Whelan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le directeur de la Banque de Cologne d'Allemagne de l'Ouest était récemment de passage dans ma ville. Il a dit que le Canada était le pays où il était le plus facile et le plus avantageux d'investir.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Il s'agit peut-être d'un argument qui est apporté dans le débat mais il ne concerne guère le Règlement.

M. Taylor: Monsieur le Président, je fais appel au Règlement. Les libéraux ne sont pas intervenus dans le débat de la journée. S'ils ont des idées à défendre, pourquoi ne prononcent-ils pas de discours au lieu d'invoquer le Règlement pour des raisons futiles?